



L'Écho

des

Carrières

Bulletin de l'Association Culturelle des Juifs du Pape



Roger Dumont & Michel
Pereyre à la Grange de Peyre en
1943. Coll. Roger Dumont.



Roger Dumont et Michel Pereyre,
très émus pendant la cérémonie.
Collection Michel Pereyre



N° 83

Juin
2016

ISSN 1246.2772

Clément & Marie Dumont, « Justes parmi
les Nations ». Coll. Roger Dumont.

BÉDOIN, 12 NOVEMBRE 1943

Depuis octobre 1941, la famille Pereyre, le père, André, descendant de « marranes » réfugiés à Bayonne depuis le XV^{ème} siècle, son épouse, Lisette, née à Carpentras d'une vieille famille judéo-comtadine, les Mayrargues, et leur fils Michel, tout juste 3 ans, ont trouvé refuge à Carpentras, encore en zone libre, auprès du père de Lisette, Raoul Mayrargues – Bayonne est occupé par les Allemands et leur commerce a été aryanisé. Au cours des années 1942 et 1943 d'autres membres de la famille Pereyre viennent les rejoindre à Carpentras : Renée Delvaille, sœur d'André, Marcel, son époux et leurs enfants, Janine et Jean-Paul, Anselme et Fanny Pereyre, parents d'André. Ils s'installent dans une villa, à la périphérie de la ville.

Les Pereyre ne sont pas les seuls descendants de « Juifs du Pape » – installés depuis la fin des « carrières », en 1791, dans d'autres régions de France – à s'être réfugiés dans la ville d'origine de leurs ancêtres, pensant y trouver la sécurité.

A la même période, la famille Cohen, le père, Samuel, Alfred – il est le petit-fils du grand rabbin Benjamin Mossé – et sa fille Noémie, née en 1925 se sont également réfugiés à Carpentras.

Dès novembre 1942 les italiens occupent le Sud-Est, le tampon « juif » doit figurer sur les cartes d'identité.

La situation se dégrade encore en septembre 1943 ; désormais, ce sont des troupes allemandes qui occupent Carpentras. Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1943 (ou au matin du 12), la police allemande procède à une rafle, la famille Delvaille et les parents d'André Pereyre sont arrêtés dans la villa qu'ils

occupent. Tous les six sont transférés à Avignon puis à Drancy et feront partie, sans retour, du convoi n°64 du 07/12/1943 vers Auschwitz.

La même nuit, Frosine Mossé, sa fille et son gendre, proches de la famille Cohen, son également arrêtés, en centre-ville. Ils subiront le même sort : départ, sans retour, pour Auschwitz par le convoi n° 64.

Au centre-ville, André Pereyre est averti de l'arrestation de ses parents, sa sœur, son époux et leurs enfants.

Au quartier des Croisières, Samuel Cohen est lui aussi averti de l'arrestation de ses proches.

Sans se connaître, les deux familles prennent la fuite, à vélo, en direction de Bédoin, à une quinzaine de kilomètres de Carpentras. Les Pereyre prennent la direction du hameau de la Grange de Peyre où ils trouvent refuge chez les Dumont, des amis de longue date. Les Cohen rejoignent la Grange de Rubens, au quartier du Routoir, ferme appartenant à Laurent Biancheri, un ami de Samuel.

Les deux fermes, qui se trouvent à proximité de la route de Mormoiron, sont séparées d'une centaine de mètres. Aucune des deux familles ne soupçonne l'existence de l'autre. À la Grange de Peyre, le petit Roger obéit aux consignes de silence de son grand-père.

Les Pereyre quitteront Bédoin début 1944, soucieux de ne pas mettre plus longtemps en danger leurs amis Dumont.

Les Cohen deviendront Bédoinais, Noémie ayant épousé Louis Constant, un jeune voisin du quartier du Routoir, le 7 juin 1944. Ils ont donné la vie à quatre filles, dont je suis la seconde.

En 2012, Michel Pereyre contacte l'ACJP sur la piste de ses ancêtres judéo-comtadins.

Lors de l'un de ses échanges avec Roselyne Anziani, alors présidente de notre association, Michel mentionne incidemment que ses parents et lui-même ont trouvé refuge à Bédoin pendant les années noires, sans préciser le nom de la famille accueillante.

Roselyne, me sachant Bédoinaise, me transmet le message, car Michel a perdu le contact avec cette famille à la mort de ses parents. Lorsque Michel m'a envoyé l'information, j'ai découvert qu'il s'agissait des Dumont, famille amie de ma famille paternelle depuis plusieurs générations. J'ai donc appris à Michel que Roger et ses descendants vivaient toujours dans la ferme familiale et le contact s'est renoué entre les deux familles.

Lors d'échanges téléphoniques avec Michel Pereyre nous avons découvert la proximité de nos histoires et formé le projet d'honorer les familles qui avaient permis aux nôtres de survivre. Nous souhaitons déposer ensemble nos dossiers auprès de l'Institut Yad Vashem, Michel pour les Dumont et ma mère pour Laurent Biancheri. L'accord des familles était requis. Roger Dumont a accepté avec joie de voir la générosité et l'abnégation de ses grands-parents reconnues. La petite-fille de Laurent Biancheri a sèchement refusé et nous

avons dû renoncer. Les qualités humaines ne sont pas forcément héréditaires.

Michel Pereyre a donc déposé seul une demande ; l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné, le 24 décembre 2014 le titre de Justes parmi les Nations à Clément Dumont et à son épouse Marie Dumont.

Les écoliers ont récité des poèmes en hommage aux Justes



Photo Vacluse Matin 24 mai 2016

Thomas Ciardelli, petit-fils de Roger Dumont, s'est rendu au Yad Vashem à Jérusalem, où les noms de ses arrière-arrières grands-parents ont été gravés dans le Jardin des Justes ; il a planté un arbre à leurs noms dans l'Allée des Justes.

Une cérémonie a eu lieu le 23 mai 2016 à la Mairie de Bédoin, en présence de madame le Consul d'Israël à Marseille et du représentant pour le Sud-Est du Comité français Yad Vashem, pour la remise à titre posthume de la Médaille des Justes à Clément et Marie, en présence des deux familles, Michel et Roger étant les deux seuls témoins encore vivants de cette belle histoire humaine.

Les enfants des écoles ont lu des poèmes (« Les Justes », de Paul Rosenberg et « Le Badge » d'Albert Pessès).

Parmi les invités, une jeune fille de 90 ans, très émue. Elle et moi avons pensé très fort à Laurent Biancheri, qui aurait lui aussi mérité d'être reconnu « Juste parmi les Nations ».

Gilberte LÉVY



Les enfants des écoles et leur professeur écoutent les discours des officiels. Coll. Michel Pereyre



Roger Dumont, Michel Pereyre & sa fille, Noémie Cohen pendant la cérémonie. Coll. Michel Pereyre



Les retrouvailles des familles Pereyre & Dumont à la Grange de Peyre le 23 mai 2016. Coll. Michel Pereyre.

TÉMOIGNAGE DE RESCAPÉ EN VUE DE LA RECONNAISSANCE DE
CLÉMENT ET MARIE DUMONT

84410 BÉDOIN

EN QUALITÉ DE « JUSTES PARMIS LES NATIONS »

Je soussigné Michel PEREYRE, Professeur (honoraire) des Universités, Chevalier de la Légion d'honneur, certifie la sincérité et la réalité des faits rapportés ci-dessous. Je n'avais pas encore quatre ans lorsque je les ai vécus ; mon témoignage s'appuie donc sur ce que j'ai appris de mes parents et sur des documents variés que je détiens.

Origine de ma famille

Je suis né à Bayonne, le 21/03/1940. Mon père est André Pereyre, né dans la même ville le 29/06/1904 où il est décédé le 08/01/1989. Les Pereyre, descendants de « marranes » originaires de la péninsule ibérique, sont implantés à Bayonne depuis au moins le milieu du XVIIIème siècle. Ma mère, Lisette Mayrargues, est née à Carpentras le 26/11/1911 et décédée à Biarritz le 12/12/1990. Les Mayrargues, descendants de « Juifs du Pape », ont été présents à Carpentras depuis au moins le milieu du XVIIème siècle. André et Lisette se sont mariés à Carpentras en 1938 et se sont installés à Bayonne. Au début de la guerre, André était associé avec Anselme, son père, à la tête d'un commerce de mercerie et bonneterie, principalement actif à l'exportation. Lisette était employée dans cette société familiale.

Itinéraire de ma famille entre le début de la guerre et le 11 novembre 1943

Bayonne, où les troupes allemandes arrivent le 27 juin 1940, fait partie de la « zone sud » occupée et, en outre, de la « zone côtière interdite » qui sera effective dès avril 1941. La maison de commerce familiale subit l'aryanisation économique ; en mars 1941,

patrons et employés israélites sont congédiés et l'établissement est vendu. André et Lisette décident alors de quitter Bayonne et de rejoindre Carpentras, en « zone libre », où vit encore la famille de Lisette.

Notre départ a lieu vraisemblablement en octobre 1941, avec passage clandestin de la ligne de démarcation. Nous nous installons dans un appartement du centre-ville de Carpentras, à proximité du commerce de mon grand-père maternel, Raoul Mayrargues. Mon père trouve un travail de comptable chez un producteur de fruits et légumes.

Le reste de notre proche famille, restée sur la Côte basque, décide bientôt de nous rejoindre à Carpentras, certains en 1942 (Renée Delvaile, sœur de mon père ; Marcel, son époux ; Janine et Jean-Paul, mes cousins germains), d'autres en 1943 (mes grands-parents paternels, Anselme et Fanny Pereyre). Ils s'installent dans une villa, à la périphérie de la ville. Dès novembre 1942, la zone dite « libre » n'existe plus et le sud-est est occupé par les italiens. La famille obtempère aux ordres de Vichy et fait apposer le tampon « Juif » sur ses papiers d'identité.

Le piège se referme après la capitulation italienne, en septembre 1943 ; désormais, ce sont des troupes allemandes qui occupent Carpentras. Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1943 (ou au matin du 12), la police allemande procède à une rafle et les six occupants de la villa sont arrêtés. Ils sont transférés à Avignon puis à Drancy et feront partie, sans retour, du convoi n°64 du 07/12/1943 vers Auschwitz.

Au centre-ville, mes parents sont avertis de ce qui vient de se passer à la villa. Comment et par qui ? Je l'ignore. Ils prennent la fuite, à vélo, avec moi, en direction de la ferme de la famille Dumont à Bédoin, à une quinzaine de kilomètres de Carpentras.

Notre séjour dans la famille Dumont

A ce moment, la famille Dumont est composée du chef de famille, Clément, de son épouse Marie, de Fernande, épouse de leur fils Paula qui est en captivité, et de leur petit-fils Roger, six ans et demi. Ce dernier est aujourd'hui le seul membre de la famille présent à l'époque des faits ; il vit toujours à la ferme, avec sa fille et ses petits-enfants.

Les Dumont sont des cultivateurs, installés au sud du bourg de Bédoin, dans un bloc de bâtiments entouré de terres et de vignes. Ils sont, de longue date, proches des Mayrargues. En effet, à la naissance de ma mère Lisette, Marie Dumont a été sa mère nourricière. Des liens d'affection réciproques se sont établis et maintenus.

Ainsi, le 12/11/1943, dès l'arrestation de six des nôtres, Clément et Marie Dumont voient arriver deux adultes terrorisés et un bambin. Ils ne semblent pas avoir hésité sur la conduite à tenir : la compassion et les liens d'affection pour leur « fille de lait » et sa famille prennent le pas sur toute autre considération. Ils nous installent dans un petit logement situé dans une des trois parties accolées de leur ferme et, pendant plusieurs mois, nous cachent, nous nourrissent et pourvoient à nos besoins. Leur belle-fille Fernande, présente dans la maison, a évidemment participé à ce sauvetage.

Un mois après notre arrivée, mes parents disposent de faux papiers ; les Pereyre sont devenus les Peyral. Je détiens ces cartes d'identité, datées du 12/12/1943, tamponnées par la mairie de Saint-Pierre de Vassols,

village à moins de 5 kilomètres de Bédoin. Egalement, un faux livret de famille, issu de Mondragon (Vaucluse). Je suppose que les Dumont ont facilité, grâce à leurs relations, l'obtention de ces nouvelles identités ; sans autres relations locales, mes parents n'auraient certainement pas pris le risque de sortir de leur

refuge avec des cartes revêtues du tampon d'infamie.

Je suis intimement convaincu que le secours apporté par la famille Dumont a été sans contrepartie, qu'il n'y a eu aucun arrangement financier, et que le seul moteur des Dumont était l'affection pour ma mère et sa famille et leur compassion

devant notre détresse. Pourtant, nos sauveteurs risquaient gros et ne pouvaient ignorer le sort réservé à ceux qui cachaient des Juifs en cette période. D'autant plus que nombreux devaient être ceux qui, à Carpentras ou à Bédoin, connaissaient les liens unissant les Dumont et les Mayrargues. D'éventuels prédateurs auraient pu sans difficulté retrouver notre trace chez les Dumont ; le risque était donc immense.

En 1944, très probablement au début du printemps (si j'en juge par les dates portées sur d'autres fausses cartes d'identité, établies dans le nouveau lieu de refuge), nous quittons Bédoin. Mes parents craignaient d'y être retrouvés et ils

souhaitaient cesser de constituer un danger mortel pour la famille Dumont. En outre, ils étaient entrés en contact avec des cousins éloignés, bayonnais, qui leur avaient vanté la quiétude de leur propre refuge dans le Limousin, une petite ville nommée... Oradour-sur-Glane ! Fort heureusement, les Peyral n'ont pas trouvé à s'y loger : ils se sont installés à huit kilomètres de là, dans le village de Cieux, et s'y trouvaient le 10 juin 1944, échappant ainsi à un sort tragique. Fin



Marie & Clément
Dumont. Coll. Roger



Michel & André Pereyre en
1943. Coll. Michel Pereyre

septembre, les Peyral rentrent à Bayonne libérée et redeviennent les Pereyre.

Après la Libération, nous sommes souvent retournés chez les Dumont à Bédoin. J'en garde, de même que ma sœur, née après la Libération, un souvenir très vif alimenté par de nombreux documents photographiques. Roger Dumont est venu chez nous à Bayonne. Bien que les modes de vie des Dumont et des Pereyre aient été très différents, l'affection réciproque est restée de même que, de notre part, le sentiment d'une dette envers cette famille. Pourtant, petit à petit, les liens se sont distendus et nous nous sommes perdus de vue après le décès de mes parents en 1989 et 1990...



Roger Dumont & Michel Pereyre à la Grange de Peyre en 1943. Coll. Roger Dumont.

La suite...

Très récemment, un concours de circonstances a fait que j'ai appris que Roger vivait toujours avec les siens dans sa maison familiale. Ce fut un plaisir réciproque que de renouer le contact.

C'est à partir de ce moment que j'ai formé le projet de demander l'attribution de la Médaille des Justes, à titre posthume, à Clément et Marie Dumont et qu'elles soient remises à leur petit-fils Roger Dumont, qui était présent au moment où les faits se sont déroulés.

Fait à Biarritz, le 4 juillet 2014

Michel PEREYRE

Paula, Clément & Roger Dumont, avec Lisette Pereyre, à la Grange de Peyre, vers 1955. Coll. Roger Dumont



Depuis l'envoi de ce témoignage au Comité Yad Vashem, Michel Pereyre a échangé longuement avec la famille Dumont et a appris des détails qu'il ne connaissait pas sur la relation des deux familles. Voici ce qu'il précise :

« Pour situer le début des relations Mayrargues-Dumont, sachez que ma mère est née en novembre 1911. En fait, en partie grâce à des photos détenues par Roger je sais maintenant que la relation a été plus longue et plus intense que la seule période nourricière assurée par Marie (qui avait eu Paula, père de Roger, en juillet 1910). En effet, ma grand-mère était sérieusement et durablement malade au moment de la naissance ; elle n'a pu ni nourrir sa fille ni s'en occuper.

Il semble maintenant établi (je l'ignorais en juillet 2014...) que ma mère a passé sa petite enfance chez les Dumont, vraisemblablement jusqu'au décès de ma grand-mère en 1917, c'est-à-dire l'âge de 6 ans.

Ensuite, elle a suivi l'enseignement primaire à Carpentras et mon grand-père s'est remarié en 1921.

Ma mère a toujours gardé une affection intense pour la famille Dumont qu'elle est souvent revenue voir, aussi bien avant qu'après son mariage.

La fuite vers Bédoin, dans des circonstances dramatiques, était donc très logique. L'accueil des proscrits, Grange de Peyre, pendant des mois, avec les risques encourus par les Dumont, l'était bien moins ! Et pourtant ils l'ont fait ... »